



BILAN COMMISSION ARBITRES 2017

EFFECTIF AU 31/12/2017

- Arbitres en fonction 28
- Arbitres en formation 5

NOUVEAUX ARBITRES 2017

Trois nouveaux arbitres ont réussi leur examen d'arbitrage :

- Daniel GELOEN
- Olivier DANTAUX
- François RIBEAUCOURT

REPARTITION DES ARBITRES DANS LE DEPARTEMENT



INSCRIPTION FORMATION ARBITRE

- Cette formation est ouverte à tout archer souhaitant devenir arbitre.
- Les inscriptions se font auprès du PCRA de la Ligue dont dépend l'archer.
- La formation débute au 1^{er} mai de chaque année.
- Le formulaire d'inscription se trouve sur le site de la Ligue des Hauts de France. Il suffit de le remplir, de joindre une lettre faisant part de ses motivations, et de l'envoyer par courrier.
- Les coordonnées du PCRA sont les suivantes :

HAUTS DE FRANCE

M. Gérard LEFEBVRE

17 Rue Pierre et Marie Curie

80800 CORBIE

Tél : 03 22 96 99 19

Fax :

E-mail : gerard.lefebvre42@orange.fr



Région
Hauts-de-France

COMMISSION DES ARBITRES

Candidature au stage de formation d'arbitre

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Monsieur

Madame

Mademoiselle

3 PHOTOS

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

N° de téléphone / Portable : _____

Courriel : _____

Date de naissance : _____

N de licence : _____

Club / Compagnie : _____

Ronde : _____

Département : Aisne / Oise / Somme / Nord / Pas de Calais

(rayez les mentions incorrectes)

Licencié depuis l'année : _____

Formule : Jeune Arbitre

Arbitre Fédéral

Option(s) choisie(s) : Nature/3D :

Campagne :

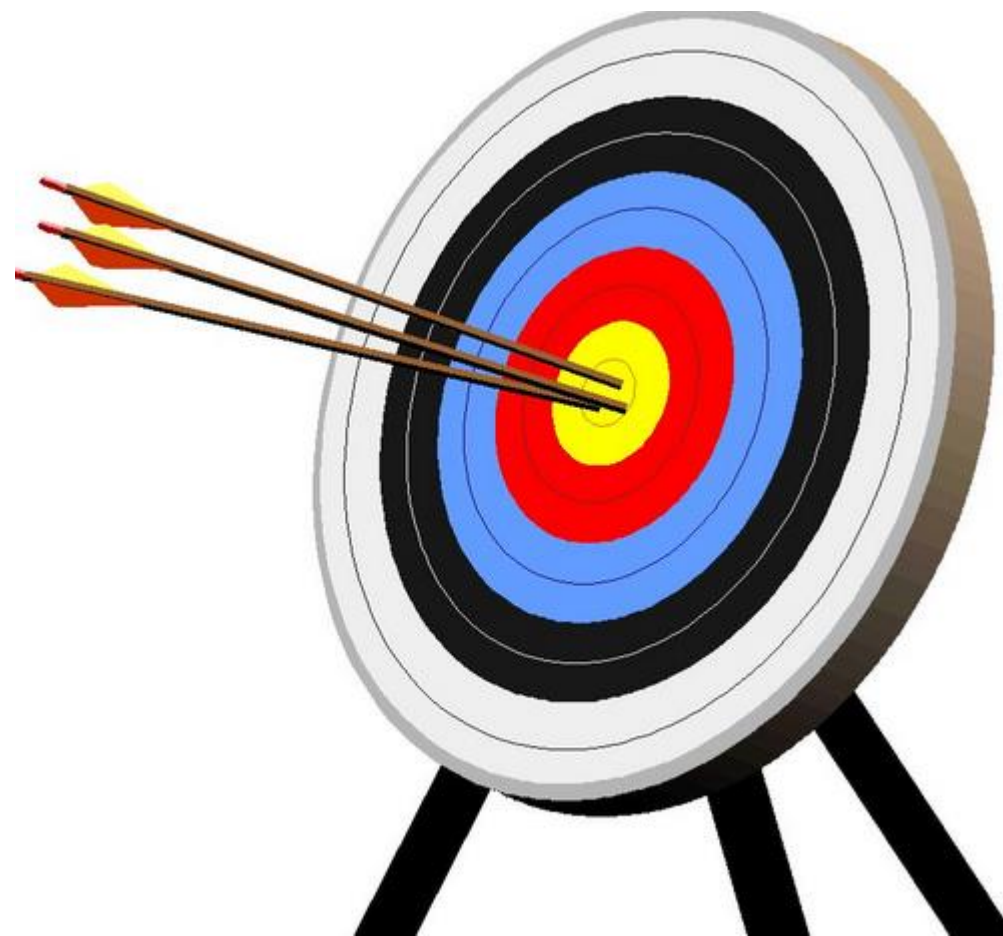
FITA / Salle :

Fédéral/Beursault :

En quelques mots, veuillez nous faire part de vos motivations :

CONCOURS ORGANISES EN 2017

| | |
|----------------|----|
| ➤ TIR CAMPAGNE | 2 |
| ➤ TIR NATURE | 4 |
| ➤ TIR 3D | 7 |
| ➤ FEDERAL | 10 |
| ➤ FITA | 2 |
| ➤ SALLE | 18 |



INFOS

- A compter du 1er septembre 2018, un arbitre ne peut plus être responsable du concours de son club.
- *Pour tous les concours le D O S (directeur des tirs) est nommé uniquement par l'arbitre responsable (application 01/02/2018)*

LA TENUE DE L'ARCHER

C.12.1.1 LA TENUE DES COMPETITEURS SUR LE PODIUM A LA FIN DE LA COMPETITION

Par respect vis à vis de l'organisateur qui a déployé de nombreux efforts et qui a sollicité les autorités politiques, administratives, les médias et le public à participer à la remise des récompenses de la compétition, les compétiteurs, invités à monter sur le podium suite à leur performance sportive, se doivent d'avoir un comportement et une tenue vestimentaire corrects :

Quelle que soit la discipline, les compétiteurs, sur le podium, doivent être vêtus :

- soit de leur tenue de club, de département, de région ou de la tenue de leur équipe nationale ;
- soit d'une tenue blanche.

A aucun moment, sur le podium, ils ne peuvent ni présenter un animal ou un quelconque accessoire, ni manifester un signe d'humeur à l'encontre des organisateurs, des personnalités présentes, de la FFTA ou du public.

